



Convention Territoriale Globale - Comité de pilotage du 18/03/24

S'est tenu le 18 mars dernier, le comité de pilotage sur la Convention Territoriale Globale (CTG) copiloté par Jean Leonetti, Président de la CASA et Frédéric OLLIVIER, Directeur Général de la CAFo6, en présence des membres du bureau de la CASA.

Publié le 18 mars 2024

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes (CAFo6) et la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA). Elle a pour objectif de **favoriser** et de **mettre en cohérence l'offre globale de services de la branche famille** !

Après l'établissement du diagnostic territorial partagé mi-2023, la définition des orientations de la future CTG fin 2023 et l'élaboration de fiches actions début 2024 avec les groupes de travail, **le COPIL valide le nouveau plan d'actions 2024-2028** !

Parmi les **26 actions**, les élus ont fait part de leurs priorités à court terme pour cette nouvelle CTG :

- **Petite enfance** : mettre en place le service public de la petite enfance et faciliter les modes de garde pour les familles monoparentales
- **Handicap** : soutenir les familles dans l'acquisition d'équipements pour leurs enfants en situation de handicap
- **Jeunesse** : promouvoir le BAFA et le permis citoyen